

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/12/2020

Dossier complet le :

05/12/2020

N° d'enregistrement :

2020-5041

1. Intitulé du projet

Création d'un forage pour les besoins en eau des cultures maraichères biologiques en plein-champ et sous serres de Monsieur Mathieu LEFEBVRE aux ECOULEES sur le territoire de la commune de ROUESSE-VASSE (72).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom LEFEBVRE

Prénom Mathieu

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Monsieur Mathieu LEFEBVRE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Mathieu LEFEBVRE, gérant d'une affaire personnelle.

RCS / SIRET

0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

Forme juridique

En cours d'attribution (Janv.2021)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols.	a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation de 1 forage d'une profondeur maximale de 100 m, selon le procédé du Marteau Fond-de-trou aux diamètres de fonçage F.254 mm (0-10 m) et F.185 mm (10-100 m) pour l'obtention d'un débit technique optimal de 10 m³/h pour les besoins en eau de 1 ha de cultures maraichères en plein-champ et de 960 m² sous serres, au hameau des Ecoullées à Rouessé-Vassé (72).

Les travaux de réalisation de l'ouvrage seront de durée limitée (2-3 jours).

Ces travaux n'occasionneront aucune coupe d'arbre ou destruction de haie vive ni de terrassement et ni d'excavation dans le sol (NB : le procédé Marteau Fond-de-Trou ne nécessite pas d'aménagements de bacs à boue de décantation et de recirculation, le fluide utilisé étant de l'air sous-pression).

Cet ouvrage sera implanté au sud d'une parcelle en herbe partiellement arborée ceinte de haies vives arborées, propriété de Monsieur LEFEBVRE.

Le chantier, le forage avec sa dalle de propreté, n'auront au sol qu'une emprise de 3 m² (tête de forage, dalle de propreté) et n'occasionneront pas de nuisances visuelles ni sonores (pendant les travaux et au fil de l'exploitation --> Pompe immergée).

4.2 Objectifs du projet

L'évaluation du besoin en eau pour cette exploitation maraîchère (selon protocole biologique) correspondrait à un maximum de 5 050 m³/an, de 0,24 à 43,40 m³/j et de 6,70 à 1 304 m³/mois, et nécessitera un débit technique optimal d'exploitation de 10 m³/h pour le fonctionnement optimal du système d'arrosage (petits asperseurs + goutte-à-goutte).

Le besoin maximal portera presque essentiellement sur la période estivale.

L'emplacement de l'ouvrage a été déterminé de manière à respecter la distance minimale réglementaire de 35 m de toute source potentielle de pollution de la ressource en eau souterraine et superficielle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Installation sur le site pour 2-3 jours d'une foreuse MARTEAU FOND-DE-TROU assistée d'un compresseur pour la réalisation et la complétion du forage.

Accumulation limitée autour de la tête de forage de cuttings sablo-argileux .

Les cuttings seront évacués par le maître d'ouvrage.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le suivi quantitatif des eaux brutes produites à l'exploitation sera opéré sur le forage par la mise en place d'un compteur volumétrique à l'exhaure.

Conformément aux Articles 6 et 7 de l'Arrêté ministériel du 11 septembre 2003, des mesures préventives et palliatives d'intervention immédiate en cas de pollution par déversement accidentel d'un produit chimique polluant (liquide ou soluble dans l'eau) dans l'environnement du forage seront édictées dans le dossier déclaratif de création de l'ouvrage.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier déclaratif de création de forage au titre de la rubrique 1.1.1.0. du Code de l'Environnement avec notice d'incidence sur l'environnement, avec notamment une évaluation des incidences NATURA 2000, qui sera établi par le bureau d'études géologiques : GéoSen.

Aménagement de l'avant-puits/tête du forage conformément aux prescriptions de l'Arrêté du 11 septembre 2003.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur maximale envisagée : 100 m Foration : 254 mm de 0 à 10 m puis F.185 mm de 10 à 100 m Tubage/Crépine PVC : F.140/126 mm avec cimentation annulaire à l'extrados jusqu'à 14 m/sol. Mise en place d'un massif filtrant sableux annulaire si la tenue des terrains et/ou la turbidité des eaux brutes épuisées l'exigeait.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

COORDONNEES LAMBERT 93 :

x = 462 511

y = 6 789 943

z # + 161,20 m NGF

CADASTRE :

Commune : ROUESSE-VASSE (72)

Parcelle : 382 - A

Propriété : Mr Mathieu LEFEBVRE

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

ROUESSE-VASSE (72)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 2 ("BOCAGE A VIEUX ARBRES ENTRE LES MASSIFS DE LA CHARNIE ET SILLE-LE-GUILLAUME")
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR "NORMANDIE-MAINE".
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet comprend des ZH potentielles pré-localisées établies sur des sols hydromorphes ayant pour support des psammites argileuses et des argilites (altérites) sur plusieurs mètres d'épaisseur mais dont les RFU resteront sans relation directe avec les eaux à capter (probablement sur plusieurs niveaux et avec un caractère captif) très en profondeur au sein des grès tuffacés et des brèches rhyolitiques du Cambien.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Rouessé-Vassé s'inscrit dans le "PPRI DE LA VEGRE" approuvé par arrêté préfectoral 2013332-0014 du 05 décembre 2013. Toutefois, du fait de sa position topographique, le site du projet ne se situe pas dans un secteur susceptible d'être affecté par une inondation en relation avec les crues de la Vègre.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La masse d'eau visée : 4020 ("Sarthe aval") est non classée à ce jour en ZRE.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR5202003 : "BOCAGE A OSMODERMA EREMITA ENTRE SILLE-LE-GUILLAUME ET LA GRANDE-CHARNIE".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Masse d'eau : 4020 ("Sarthe aval").
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rabattement local temporaire et très limité géographiquement de la surface piézométrique (quelques centimètres) du système aquifère, système qui correspondra aux eaux contenues dans les fissures et les fractures affectant à plusieurs niveaux les termes pyroclastiques bréchiqes, gréseux et psammitiques des formations cambriennes de la structure synclinale paléozoïque dite des Coëvrons.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le dossier de création de forage avec notice d'incidence (Rubrique 1110 du Code de l'Environnement) comportera des chapitres d'évaluation de l'impact du projet sur la ressource en eau souterraine (BEQESO) et sur les écoulements superficiels (par rapport aux QMNA5). Il comprendra aussi une évaluation des incidences sur la NATURA 2000 FR5202003.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Comme ils sera stipulé dans le dossier déclaratif de création de forage, le projet n'occasionnera pas de destruction de haie bocagère ou d'arbre qui pourrait induire des ruptures dans les continuités et équilibres écologiques en rapport avec les habitats privilégiés de cette zone (notamment le Coléoptère prioritaire : <i>Osmoderma eremita</i>) et il visera à la mise en place de cultures maraîchères biologiques (qui se dispenseront donc d'usage de produits phytosanitaires pouvant nuire à ces habitats).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NB : Amenée/Repli sur le site d'une foreuse "Marteau Fond-de-Trou".
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Exploitation du forage par pompe électrique immergée.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NB : Cultures maraîchères biologiques sur une aire ceinte de haies vives arborées.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

-

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

-

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Compte tenu des données collectées à la foration et de celles qui seront recueillies à la réalisation des pompages d'essai (propriétés hydrauliques du forage + paramètres hydrodynamiques et particularités hydrogéologiques du système aquifère), les consignes d'exploitation de l'ouvrage seront adaptées à sa productivité.

Comme mentionné plus haut, les eaux brutes qui seront exhaurées de cet ouvrage seront destinées à l'alimentation de plants de légumes cultivés selon protocole biologique, exploitation qui ne portera pas préjudice aux habitats floristiques et faunistiques (Coléoptères et Chiroptères notamment) de la NATURA 2000.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non - Le projet fera l'objet d'un dossier déclaratif de création de forage avec notice d'incidence au titre de la rubrique 1.1.1.0. du Code de l'Environnement avec, notamment, une évaluation des incidences NATURA 2000 et un examen des compatibilités avec les dispositions du SDAGE "Loire-Bretagne" et du SAGE "Sarthe aval".

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

ANNEXE 1 - CERFA n°14734.
ANNEXE 2 - SITUATION CADASTRALE
ANNEXE 3 - SITUATION GEOGRAPHIQUE ET APERCU SDE L'ENVIRONNEMENT
ANNEXE 4 - SITUATION PAR RAPPORT AUX ZONES DU PATRIMOINE NATUREL
ANNEXE 5 - COUPE GEOLOGIQUE ET TECHNIQUE PREVISIONNELLE
ANNEXE 6 - AMENAGEMENT DE LA TÊTE DE FORAGE

9. Engagement et signature

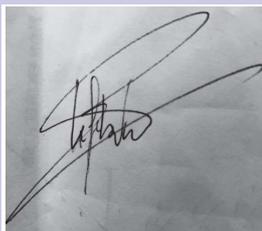
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à SAINT-MOLF (44)

le, 05 décembre 2020

Signature



cliquant sur le cadre ci-dessus